

Le vieillissement des migrants dans les foyers

Marc Bernardot

Résumé

Le processus de vieillissement des travailleurs migrants en foyer apparaît complexe, multiforme et appréhendé difficilement par les gestionnaires et les travailleurs sociaux. Le séjour prolongé l'isolement familial et l'état de santé font que ces résidents rencontrent des difficultés pour accéder aux prestations sociales et aux soins. Ce séminaire de l'Adri s'inscrit dans le cadre d'une réflexion plus globale sur la "vieillesse immigrée", thème d'un colloque national organisé par le mouvement de la Flamboyance les 21 et 28 mai 1999 à Aix-en-Provence.

Citer ce document / Cite this document :

Bernardot Marc. Le vieillissement des migrants dans les foyers. In: Hommes et Migrations, n°1219, Mai-juin 1999. Connaître et combattre les discriminations. pp. 99-102;

doi : <https://doi.org/10.3406/homig.1999.3335>

https://www.persee.fr/doc/homig_1142-852x_1999_num_1219_1_3335

Fichier pdf généré le 27/02/2019

LES SÉMINAIRES DE L'ADRI

LE VIEILLISSEMENT DES MIGRANTS DANS LES FOYERS

par **Marc Bernardot** - Chef du service études et documentation de la Sonacotra

Le processus de vieillissement des travailleurs migrants en foyer apparaît complexe, multiforme et appréhendé difficilement par les gestionnaires et les travailleurs sociaux. Le séjour prolongé, l'isolement familial et l'état de santé font que ces résidents rencontrent des difficultés pour accéder aux prestations sociales et aux soins. Ce séminaire de l'Adri s'inscrit dans le cadre d'une réflexion plus globale sur la "vieillesse immigrée", thème d'un colloque national organisé par le mouvement de la Flamboyance les 27 et 28 mai 1999 à Aix-en-Provence.

La vieillesse immigrée en foyer est une construction sociale particulière à laquelle participe une pluralité d'acteurs sociaux et politiques. Depuis dix ans, le vieillissement en foyer s'est traduit par la multiplication par cinq du nombre de personnes âgées de 56 ans et plus. Si l'on considère que le parc immobilier des foyers offre 130 000 lits, plus de 35 000 d'entre eux sont occupés par des personnes âgées de 56 ans et plus en 1998. C'est seulement depuis le début des années 1990 que l'Insee mène des enquêtes sur le logement et l'emploi qui prennent en compte les travailleurs d'origine étrangère vieillissant en foyer ; ces enquêtes permettent une comparaison avec la population française.

Peu de ces travailleurs d'origine étrangère peuvent compter sur une espérance de vie de 70 à 75 ans, car le vieillissement de ces populations est particulièrement précoce. Certains éléments laissent présager une forme de transition démographique qui se traduira par un ralentissement de la croissance du nombre de personnes vieillissantes⁽¹⁾.

Les populations de travailleurs d'origine

étrangère en foyer présentent des spécificités fortes. Ainsi, 80 % des Algériens, Tunisiens, et Marocains sont des travailleurs peu qualifiés. Ils ont connu une grande mobilité professionnelle et géographique, et ils ont commencé à travailler très tôt, notamment dans l'agriculture ou dans les travaux publics ; 80 % d'entre eux sont mariés et pères de famille nombreuse dans leur pays d'origine. Souvent issus de milieu rural, ils sont installés depuis longtemps en foyer – plus de dix ans. Les Marocains sont principalement installés en région parisienne et les Tunisiens plus souvent en région Paca, alors que les Algériens, plus nombreux et plus âgés en moyenne, connaissent une répartition plus nationale⁽²⁾.

La répartition sociale et spatiale de ces populations ouvrières est structurée par l'habitat. Il existe en effet un lien entre le cycle de l'habitat et l'âge des habitants, comme l'ont montré

1)-Pour ces éléments socio-démographiques, voir notamment les travaux de Suzanne Thave, "Les immigrés vivant hors du cadre familial", in *Données sociales*, Insee, Paris, 1996.

2)-Au sujet des âges de l'immigration, se reporter aux articles d'Abdelmalek Sayad regroupés dans l'ouvrage *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, De Boeck, Bruxelles, 1991.

Hervé Le Bras et Jean-Claude Chesnais⁽³⁾. Ainsi, plus les bâtiments des foyers sont anciens, plus ce sont des habitants âgés qui y résident. La France a connu une première vague importante de construction de foyers entre 1955 et 1965, et c'est dans cet habitat que se rencontrent le plus de personnes âgées. La population vieillissante est localisée dans de grandes villes comme Paris, Lyon et Marseille, dans le nord de la France et dans certaines régions d'implantation de l'industrie lourde (extraction minière, métallurgie, etc.)⁽⁴⁾.

Les personnes vieillissantes de nationalité étrangère occupent majoritairement des foyers plus petits et plus anciens que les autres résidents de foyer. Le confort y est réduit, et la vie forcément plus communautaire.

HOMMES DU FER ET HOMMES DU BÉTON

Il est possible de distinguer deux types de populations vivant dans les foyers : les "*hommes du fer*", pour reprendre l'expression de S. Bonnet et E. Kagan⁽⁵⁾, et les "*hommes du béton*". Les premiers sont ceux qui ont travaillé dans la sidérurgie, la métallurgie et l'extraction, les seconds sont des ouvriers du BTP, auxquels il est possible de rattacher les ouvriers agricoles. Ces deux types de résidents de foyers, ne travaillant pas dans les mêmes bassins d'emplois et n'ayant pas la même mobilité professionnelle, n'ont pas séjourné dans les mêmes foyers. Sélectionnés et regroupés soit par des modes de peuplement administratif et économique spécifiques soit par cooptation dans des sites de logement différents⁽⁶⁾, ils ne constituent pas les mêmes collectivités résidentielles lors de l'entrée dans la vieillesse.

La carrière professionnelle et résidentielle détermine, pour une large part, les conditions de passage à la retraite et les conditions de vie dans celle-ci. Les "*hommes du fer*" se caractérisaient,

au moment de leur embauche, par un faible niveau de qualification et par une excellente santé. Ils ont été durablement assignés sur le même lieu de production et au même site de résidence, et ne connaissent pas de graves problèmes de retraite, qu'ils perçoivent à taux plein : leur emploi a généralement été stable, leur protection sociale n'a pas été de mauvaise qualité. Leur salaire leur a permis de conserver des liens, au moins économiques, avec leur pays d'origine, c'est-à-dire d'y faire souvent construire une maison et de financer la scolarité de leurs enfants. Toutes proportions gardées, ils font plutôt figure de privilégiés, car ils ont bénéficié d'un suivi social et médical et d'un encadrement syn-

3)-Cf. Hervé Le Bras, Jean-Claude Chesnais "Cycle de l'habitat et âge des habitants", *Population*, n° 2, 1976.
4)-Voir, en particulier, l'étude de Patrick Girardeau "Le devenir des foyers de travailleurs migrants en Lorraine", Orsas/Fas, 1993, mais aussi les travaux de Xavier Vandromme, "Vieillir immigré et célibataire en foyer, le cas de la résidence du Bourget en Seine-Saint-Denis", Paris, 1993, et de l'Unaf "Le vieillissement des résidents dans les foyers de travailleurs migrants ; constats et propositions", Paris, 1995.
5)-Serge Bonnet et Elie Kagan, "L'homme du fer : mineurs du fer et ouvriers sidérurgistes lorrains immigrés en foyer", Presses universitaires de Nancy, Nancy, 1983.
6)-Cf. Gilles Ascaride et Salvatore Condro, "Étude action sur le logement et le relogement des isolés habitant le centre-ville de Marseille", Adeus, Marseille aménagement, Marseille, 1996, et Ahmed Sakkouni, "Le vécu du foyer de Thionville entre réhabilitation et vieillissement", Sonacotra, Paris, 1994.

Illustration non autorisée à la diffusion

dical ou national (Association des Algériens en Europe, par exemple).

En revanche, les "*hommes du béton*" sont beaucoup plus mal lotis⁽⁷⁾. Outre un nombre élevé d'accidents du travail, ils ont connu de plus fréquentes périodes de chômage, des revenus tendanciellement plus faibles, et leur passage à la retraite s'est souvent effectué via l'invalidité ou le chômage de longue durée. Cela a pour conséquence des relations distendues avec le pays d'origine et un vieillissement précoce, qui débouche rapidement sur une forme de "*mort sociale*"⁽⁸⁾.

Les "*hommes de fer*" et les "*hommes de béton*" font une utilisation différente du foyer, vécu schématiquement soit comme une maison, soit

comme un "*caveau*". Seulement 15 à 20 % des travailleurs étrangers ont une vieillesse qu'il est possible de qualifier d'"heureuse". Ils bénéficient d'une retraite à taux plein, d'une santé encore correcte, entretiennent des relations avec leur pays d'origine, souvent sous la forme d'allers-retours, et véhiculent une image d'eux-mêmes plutôt positive. Pour eux, le foyer est considéré parfois comme une résidence secondaire où ils ont leurs habitudes et leurs amitiés. Durant leurs séjours dans leur pays d'origine, le foyer tient lieu de boîte aux lettres.

7)-Voir à ce sujet, Aïssa Kadri *et al.*, "Les accidentés du travail maghrébins dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, le corps immigré en question", DPM, 1993.
8)-Nous reprenons ici le titre de l'ouvrage d'Anne-Marie Guillemard, *La retraite, une mort sociale*, PUF, Paris, 1972.

Hervé Le Bras et Jean-Claude Chesnais⁽³⁾. Ainsi, plus les bâtiments des foyers sont anciens, plus ce sont des habitants âgés qui y résident. La France a connu une première vague importante de construction de foyers entre 1955 et 1965, et c'est dans cet habitat que se rencontrent le plus de personnes âgées. La population vieillissante est localisée dans de grandes villes comme Paris, Lyon et Marseille, dans le nord de la France et dans certaines régions d'implantation de l'industrie lourde (extraction minière, métallurgie, etc.)⁽⁴⁾.

Les personnes vieillissantes de nationalité étrangère occupent majoritairement des foyers plus petits et plus anciens que les autres résidents de foyer. Le confort y est réduit, et la vie forcément plus communautaire.

HOMMES DU FER ET HOMMES DU BÉTON

Il est possible de distinguer deux types de populations vivant dans les foyers : les "*hommes du fer*", pour reprendre l'expression de S. Bonnet et E. Kagan⁽⁵⁾, et les "*hommes du béton*". Les premiers sont ceux qui ont travaillé dans la sidérurgie, la métallurgie et l'extraction, les seconds sont des ouvriers du BTP, auxquels il est possible de rattacher les ouvriers agricoles. Ces deux types de résidents de foyers, ne travaillant pas dans les mêmes bassins d'emplois et n'ayant pas la même mobilité professionnelle, n'ont pas séjourné dans les mêmes foyers. Sélectionnés et regroupés soit par des modes de peuplement administratif et économique spécifiques soit par cooptation dans des sites de logement différents⁽⁶⁾, ils ne constituent pas les mêmes collectivités résidentielles lors de l'entrée dans la vieillesse.

La carrière professionnelle et résidentielle détermine, pour une large part, les conditions de passage à la retraite et les conditions de vie dans celle-ci. Les "*hommes du fer*" se caractérisaient,

au moment de leur embauche, par un faible niveau de qualification et par une excellente santé. Ils ont été durablement assignés sur le même lieu de production et au même site de résidence, et ne connaissent pas de graves problèmes de retraite, qu'ils perçoivent à taux plein : leur emploi a généralement été stable, leur protection sociale n'a pas été de mauvaise qualité. Leur salaire leur a permis de conserver des liens, au moins économiques, avec leur pays d'origine, c'est-à-dire d'y faire souvent construire une maison et de financer la scolarité de leurs enfants. Toutes proportions gardées, ils font plutôt figure de privilégiés, car ils ont bénéficié d'un suivi social et médical et d'un encadrement syn-

3)-Cf. Hervé Le Bras, Jean-Claude Chesnais "Cycle de l'habitat et âge des habitants", *Population*, n° 2, 1976.
4)-Voir, en particulier, l'étude de Patrick Girardeau "Le devenir des foyers de travailleurs migrants en Lorraine", Orsas/Fas, 1993, mais aussi les travaux de Xavier Vandromme, "Vieillir immigré et célibataire en foyer, le cas de la résidence du Bourget en Seine-Saint-Denis", Paris, 1993, et de l'Unaf "Le vieillissement des résidents dans les foyers de travailleurs migrants ; constats et propositions", Paris, 1995.
5)-Serge Bonnet et Elie Kagan, "L'homme du fer : mineurs du fer et ouvriers sidérurgistes lorrains immigrés en foyer", Presses universitaires de Nancy, Nancy, 1983.
6)-Cf. Gilles Ascaride et Salvatore Condro, "Étude action sur le logement et le relogement des isolés habitant le centre-ville de Marseille", Adeus, Marseille aménagement, Marseille, 1996, et Ahmed Sakkouni, "Le vécu du foyer de Thionville entre réhabilitation et vieillissement", Sonacotra, Paris, 1994.

Illustration non autorisée à la diffusion

dical ou national (Association des Algériens en Europe, par exemple).

En revanche, les "*hommes du béton*" sont beaucoup plus mal lotis⁽⁷⁾. Outre un nombre élevé d'accidents du travail, ils ont connu de plus fréquentes périodes de chômage, des revenus tendanciellement plus faibles, et leur passage à la retraite s'est souvent effectué via l'invalidité ou le chômage de longue durée. Cela a pour conséquence des relations distendues avec le pays d'origine et un vieillissement précoce, qui débouche rapidement sur une forme de "*mort sociale*"⁽⁸⁾.

Les "*hommes de fer*" et les "*hommes de béton*" font une utilisation différente du foyer, vécu schématiquement soit comme une maison, soit

comme un "*caveau*". Seulement 15 à 20 % des travailleurs étrangers ont une vieillesse qu'il est possible de qualifier d'"heureuse". Ils bénéficient d'une retraite à taux plein, d'une santé encore correcte, entretiennent des relations avec leur pays d'origine, souvent sous la forme d'allers-retours, et véhiculent une image d'eux-mêmes plutôt positive. Pour eux, le foyer est considéré parfois comme une résidence secondaire où ils ont leurs habitudes et leurs amitiés. Durant leurs séjours dans leur pays d'origine, le foyer tient lieu de boîte aux lettres.

7)-Voir à ce sujet, Aïssa Kadri *et al.*, "Les accidentés du travail maghrébins dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, le corps immigré en question", DPM, 1993.
8)-Nous reprenons ici le titre de l'ouvrage d'Anne-Marie Guillemard, *La retraite, une mort sociale*, PUF, Paris, 1972.

Mais la majorité des travailleurs immigrés vieillissant en foyer vivent une vieillesse "*immobile*". Souvent malades ou dépressifs, ils subissent la vie en collectivité. Cette précarisation se traduit par un repli sur soi, par la diminution des contacts extérieurs, par la baisse de leur niveau de consommation, etc. Le foyer devient alors un "*caveau*", tout en ayant tendance à rester le principal repère identitaire⁽⁹⁾.

LA SANTÉ, UN INDICATEUR DE CONSOMMATION OUVRIÈRE

Tous les indicateurs de consommation de soins des travailleurs migrants en foyers sont proches de ceux de la population ouvrière française. Par exemple, les isolés vieillissants consultent plus souvent des médecins

généralistes et sous-consomment les soins spécialisés. Les traumatismes et les affections sont en conséquence dépistés moins tôt et se traduisent fréquemment par des hospitalisations. Les sur-consommations de tabac et une hygiène alimentaire déficiente entraînent aussi une sur-morbidité.

Ces indicateurs se combinent avec des spécificités en raison des formes de maladies professionnelles et de poly-expositions aux accidents du travail. De plus, l'isolement social et psychologique, l'éloignement de la cellule familiale et l'inactivité créent les conditions d'apparition de formes nosologiques spécifiques, dites troubles somatoformes douloureux persistants (sinistrose). Lesquels sont largement méconnus par les services de soins.

Les formes de participation sociale des résidents vieillissants sont, en termes de

consommations d'information et de loisirs, identiques à celle de la population ouvrière d'ensemble en France⁽¹⁰⁾. Des indicateurs tels que le taux d'équipement audiovisuel, la lecture du journal et la participation associative connaissent les mêmes mouvements de rétraction que dans la population vieillissante en

France. Au total, la faible consommation en la matière tient davantage au faible capital scolaire et culturel qu'à l'habitat en foyer. Cependant, même si les échanges sont affectés par la précarisation économique, ils démontrent un niveau de solidarité et des formes de sociabilité bien supérieures à ceux rencontrés dans d'autres types de logement.

Si une demande d'islam est constatée, elle relève

aussi d'une forme de repli confessionnel sur l'espace de la chambre, en dépit de l'existence de salles de prières dans les foyers de travailleurs migrants. En revanche, la faiblesse des droits politiques de ces étrangers extra-communautaires est à la fois préjudiciable en termes de participation sociale et d'intérêt des pouvoirs publics, mais aussi en matière d'image de soi de ces personnes vieillissantes. En effet, l'attachement des citoyens français âgés ou très âgés à leurs droits et devoirs politiques⁽¹¹⁾ est un élément déterminant de leur identité, qui fait souvent cruellement défaut aux travailleurs migrants vieillissants. ★

La précarisation se traduit par un repli sur soi ; le foyer devient alors une nasse résidentielle, tout en ayant tendance à rester le principal repère identitaire des résidents âgés

9)-Voir à ce sujet notre thèse, Marc Bernardot, "Une politique de logement : la Sonacotra (1956-1992)", Université Paris I, 1997.

10)-Voir tout particulièrement les travaux de François Héran et Eric Maurin, ainsi que de Mireille Moutardier.

11)-Cf. à ce sujet, Hélène Thomas, *Vieillesse dépendante et désinsertion politique*, l'Harmattan, Paris, 1993.